

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****N°2022-043****MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RESTAURATION DU
MOBILIER DU MOULIN DE VALFROIDE**

Séance du : 04 juillet 2022
Date de convocation : 27 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Stéphane FERRIER, Alain FAUST, Per ONOL LANG PER, Anthony SIONNET

Pouvoir de : MATHON Sylvie à Philippe SIONNET, GILBERT Hervé à FERRIER Stéphane

Absent : MATHON Sylvie, FERRIER Nathalie, GILBERT Hervé,

Secrétaire de séance élu : FERRIER Stéphane

OBJET : MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RESTAURATION DU MOBILIER DU MOULIN DE VALFROIDE

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2018-00016 qui précise qu'en échange de la vente de l'ancien four des Hières à un privé, « le montant de la vente permettra de financer pour partie la rénovation de l'ancien moulin de Valfroide, dernier moulin présent sur la commune de la Grave ce qui permet de conserver le patrimoine rural de la commune » ;

Vu la délibération du 9 février 2021, n°2021-009, portant sur la restauration de l'ancien moulin de Valfroide,

La commune de la Grave souhaite lancer un projet de restauration du Mobilier du Moulin de Valfroide afin que le moulin puisse si possible être remis en état de fonctionner, voire de moudre du grain (production locale, démonstration lors de festivités, fête du pain, etc...) pour ne pas perdre le savoir-faire et donner du sens à la restauration, dans un contexte économique où le « produire local » peut avoir du sens.

Ce patrimoine est nettement identifié par la population et notamment par les habitants « des Hières » comme un bien commun et comme ayant constitué pendant des générations l'outil de travail et le paysage de la vie quotidienne.

La préservation et la mise en valeur de l'ancien moulin de Valfroide a pour objectif de répondre au besoin de « mémoire collective » et afin de transmettre cette mémoire aux générations futures.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le projet,
- Le plan de financement prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,

Montant du Projet

15 096.45 € (HT)**Financement du projet :**

REGION SUD PACA (Nos communes d'abord)	70%	10 500.00 €
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	30%	4 596.45 €

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet ;
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ;
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PICLe secrétaire de séance
Stéphane FERRIER